

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TOURISTIQUE DU CAP BON - STCB -**

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

La Société Touristique du Cap Bon - STCB - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tel qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 21 septembre 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Jelil BOURAOUI .

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2005 & 2004
(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2005	31/12/2004
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés		4 270 637	4 277 017
Immobilisations corporelles		46 830	46 571
Amortissements		< 21 671>	< 15 032>
	4.1	25 159	31 539
Immobilisations financières		4 287 128	4 287 128
Provisions		< 41 650>	< 41 650>
	4.2	4 245 478	4 245 478
Total des actifs non courants		4 270 637	4 277 017
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Autres actifs courants		932 294	914 271
Provisions		< 10 687>	< 10 687>
	4.3	921 607	903 584
Placements et autres actifs financiers	4.4	103 694	199 940
Liquidités et équivalents de liquidités	4.5	14 191	7 157
Total des actifs courants		1 039 492	1 110 681
TOTAL DES ACTIFS		5 310 129	5 387 698
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		80 000	80 000
Réserves		4 454 239	4 454 239
Autres capitaux propres		405 600	405 600
Modifications comptables		< 203 812>	< 203 812>
Résultats reportés		< 801 065>	< 1 467 279>
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		3 934 962	3 268 748
Résultat net de l'exercice		< 76 947>	666 213
Total des capitaux propres	4.6	3 858 015	3 934 961
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provisions pour risques	4.7		15 314
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés		6 122	3 924
Autres passifs courants	4.8	1 445 992	1 433 499
Total des passifs courants		1 452 114	1 437 423
Total des passifs		1 452 114	1 452 737
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		5 310 129	5 387 698

Le CMF a invité la société à établir les notes relatives à l'état de flux de trésorerie et les informations sur les parties liées comme l'exige le système comptable en vigueur.

ETATS DE RESULTAT COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2005 & 2004
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2005	31/12/2004
Produits d'exploitation			70 000
Revenus	5.1		70 000
Charges d'exploitation		113 651	178 190
Charges de personnel	5.2	24 835	26 480
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.3	6 639	34 335
Autres charges d'exploitation	5.4	82 177	117 375
Résultat d'exploitation		< 113 651>	< 108 190>
Charges financières nettes		53	71
Produits de placements	5.5	11 346	14 815
Autres gains ordinaires	5.6	25 558	761 594
Autres pertes ordinaires		< 3>	< 1 727>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		< 76 697>	666 563
Impôt sur les bénéficiaires		< 250>	< 350>
Résultat des activités ordinaires après impôt		< 76 947>	666 213
Résultat net de l'exercice		< 76 947>	666 213
Modifications comptables			< 203 812>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		< 76 947>	462 401

ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2005 & 2004
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2005	31/12/2004
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des participations	8 625	75 000
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	< 65 197>	< 83 041>
Intérêts payés	< 68>	< 220>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	< 56 640>	< 8 261>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	< 324>	< 7 744>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	251 114
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités d'investissement</i>	< 324>	243 371
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements de produits financiers	9 678	< 21 102>
Encaissement provenant des bons de trésor	97 170	910 000
Décaissement provenant des bons de trésor		< 199 941>
Décaissements en faveur de la SHR	< 42 850>	< 957 212>
<i>Flux de trésorerie affectés à des activités de financement</i>	63 998	< 268 255>
Variation de trésorerie	7 034	< 33 145>
Trésorerie au début de l'exercice	7 157	40 302
Trésorerie à la clôture de l'exercice	14 191	7 157

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2005

Désignation	Taux	Valeur Brute au 31/12/2004	Acquisitions 2005	Valeur Brute au 31/12/2005	Amortissements au 31/12/2004	Dotations 2005	Amortissements au 31/12/2005	V.C.N au 31/12/05
Terrain		2 877	-	2 877	-	-	-	2 877
Equipements de bureau	10%	1 242	100	1 342	125	224	349	993
Matériels informatique	15%	1 448	-	1 448	53	218	271	1 177
Matériel de transport	20%	20 500	159	20 659	8 542	4 259	12 801	7 858
Agencements, Aménagements et Installations	10%	20 504	-	20 504	6 312	1 938	8 250	12 254
Total		46 571	259	46 830	15 032	6 639	21 671	25 159

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société Touristique Du Cap Bon (STCB) est une société anonyme créée en 1965.

La société a été constituée avec un capital initial de 80 000 DT.

La société a pour objet la création, l'exploitation et l'installation de tout établissement hôtelier, thermique, balnéaire de loisirs, de jeux, restauration et plus généralement, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations se rattachant à son objet social.

II. HISTORIQUE :

Dès sa création, la société a bâti quatre unités hôtelières :

UNITE	CATEGORIE	CAPACITE	LOCATIVE
NEAPOLIS	2 Etoiles	586 Lits	NABEUL
ALADIN	3 Etoiles	160 Lits	HAMMAMET
EI RIADH	2 Etoiles	190 Lits	NABEUL
BEAU RIVAGE	village	396 Lits	HAMMAMET

La STCB a connu pendant les années 70 une période caractérisée par des difficultés financières et des résultats déficitaires.

En 1980, et afin de se dégager de la gestion de ses unités, la STCB a créé quatre sociétés de gestion qui ont loué les hôtels et pris en charge les dettes et les pertes de la société mère. Ceci a permis à la STCB de connaître une légère amélioration de sa rentabilité mais elle n'a pas réussi à assurer le rééquilibrage de la structure financière.

En 1981 et 1991, la STCB a cédé ses parts dans les sociétés NEAPOLIS, ALADIN et BEAURIVAGE ce qui lui a permis de rembourser une partie de ses dettes.

III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers de la STCB sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises, et en application des concepts comptables fondamentaux tels que définis par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat selon le modèle autorisé, de l'état de flux de trésorerie selon le modèle de référence et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs adoptés par la STCB, pour l'établissement des états financiers sont :

1) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables.

Les amortissements sont calculés linéairement, en respectant la règle du prorata temporis, aux taux suivants :

Agencement, aménagement et installations	10%
Equipements de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur individuelle est inférieure à 200 DT sont totalement amorties au cours de l'année de leur acquisition.

2) Immobilisations financières :

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

La dépréciation des titres de participation est provisionnée et portée dans un compte de provisions. La dépréciation est déterminée par la différence entre la valeur mathématique et la valeur comptable nette des titres, calculée à la date de clôture.

IV. NOTES SUR LE BILAN :

ACTIFS NON COURANTS :

4-1 Immobilisations corporelles :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Terrain	2 877	2 877
Equipements de bureau	1 342	1 242
Matériel de transport	20 659	20 500
Matériel informatique	1 448	1 448
Agencements, aménagements et installations	20 504	20 504
Total brut	46 830	46 571
Amortissements	-21 671	-15 032
Total net	25 159	31 539

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe 1.

4-2 Immobilisations financières :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Participations	4 286 990	4 786 985
Versements restants à effectuer	-	-499 995
Dépôts et cautionnements	138	138
Total brut	4 287 128	4 287 128
Provisions pour dépréciation des titres	-41 650	-41 650
Total net	4 245 478	4 245 478

Le tableau d'analyse des participations et des provisions est présenté en annexe 2.

ACTIFS COURANTS :

4-3 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Compte de liaison avec les filiales	848 706	(1)	842 435
Etat et collectivités publiques	69 978	(2)	65 326
Avances aux fournisseurs	12 600		5 500
Charges comptabilisées d'avance	1 010		1 010
Total brut	932 294		914 271
Provisions pour dépréciation des actifs courants	-10 687	(3)	-10 687
Total net	921 607		903 584

(1) La variation de cette rubrique s'élevant à 6 271 DT, correspond à la prise en charge des participations dans les frais de consolidation du groupe.

(2) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	2005	2004
Excédent d'impôt	45 442	45 693
TVA reportée	20 932	18 284
TVA gelée	1 349	1 349
Retenue à la source	2 255	-
Total	69 978	65 326

(3) Le détail de ce compte se présente comme suit :

	2005	
Provision pour TVA reportée 2002	9 338	(i)
Provision pour TVA gelée	1 349	(ii)
Total	10 687	

- (i) Ce montant correspond à une provision constituée contre le risque de la non récupération de la TVA payée, du fait que la société n'exerce plus d'activité soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée.
- (ii) Ce montant correspond à la provision constituée au titre de la TVA gelée au 31 décembre 1998, pour laquelle la société a présenté une demande de restitution à l'administration fiscale et qui est restée sans suite jusqu'à ce jour.

4-4 Placements et autres actifs financiers :

Le solde de ce compte représente le placement en bons du trésor au 31 décembre 2005 chez la Société Tunisienne de Banque (STB).

4-5 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005	2004
ATB	13 351	6 270
STB	840	887
Total	14 191	7 157

PASSIFS NON COURANTS :

4-6 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	2005		2004
Capital social	80 000		80 000
Réserves légales	4 242		4 242
Autres réserves	4 449 997	(1)	4 449 997
Autres capitaux propres	405 600	(2)	405 600
Modifications comptables	-203 812	(3)	-203 812
Résultats reportés	- 801 065		- 1 467 279
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	3 934 962		3 268 748
Résultat de l'exercice	-76 947		666 213
Capitaux propres avant affectation	3 858 015		3 934 961

- (1) Ce montant correspond aux plus values réalisées suite à la cession des unités Beurivage, Aladin et Néapolis.
- (2) Ce montant correspond à la plus value dégagée lors de la réévaluation des titres de la société hôtelière « Salambo » en 1991. Ces titres ont été cédés au cours de la même année.
- (3) Ce montant s'analyse comme suit :

	2005
Modifications comptables au titre des quotes-parts dans les frais généraux de SHR (i)	200 000
Modifications comptables au titre de l'ajustement de la provision pour congés payés du Directeur Général	3 812
Total	203 812

(i) Ce montant correspond à la constatation des quotes-parts dans les frais généraux de la société hôtelière El Riadh revenant à la charge de STCB au titre des années 2000, 2001, 2002 et 2003 telle que décidé par le conseil d'administration en date du 11 octobre 2003. Le montant annuel estimé par SHR s'élève à 50 000 DT.

4-7 Provisions pour risques et charges :

Cette provision, s'élevant à 15 314 DT, a été constituée pour couvrir le risque des sanctions qui pourrait survenir de la renonciation à la libération du reliquat du montant souscrit dans le capital de la Société du Développement et d'Investissement du Cap Bon. Le montant non libéré s'élève à 499 495 DT. Cette situation pouvait exposer la société aux sanctions prévues par les articles 325 et 326 du code des sociétés commerciales. En 2005, la société SODICAB a réduit son capital à concurrence du montant non libéré sans qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre de STCB. La provision n'a plus lieu d'être ; elle a été reprise.

PASSIFS COURANTS :

4-8 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Créditeurs divers	1 353 981	(1)	1 335 179
Produits constatés d'avance	-		-
Provision pour congés payés	12 575		12 575
Salaires à payer	408		1 338
Etat et collectivités publiques	273		664
Créditeurs SHR	78 755		83 743
Total	1 445 992		1 433 499

(1) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Gouvernorat de Nabeul	674 400	(i)	674 400
Versements/ augmentation du capital	640 817	(ii)	640 817
Charges à payer	38 688	(iii)	18 689
CNSS	76		1 273
Total	1 353 981		1 335 179

(i) Ce montant correspond à la valeur du lot de terrain de l'hôtel « Salambo » acquis auprès du Gouvernorat de Nabeul.

(ii) Ce montant correspond aux versements opérés sur les agrumes et autres produits agricoles dans tout le Gouvernorat de Nabeul, au titre de l'augmentation du capital de la société. Ce montant a été viré dans ce compte au cours de l'exercice 1989 lorsque l'assemblée des actionnaires a décidé de ramener le capital social à 80 000 DT

(iii) Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Droit d'enregistrement (main levée)	9 596		9 596
Jetons de présence	7 048		4 333
Honoraires CAC	3 500		4 100
Honoraires tenue de comptabilité	360		360
Téléphone	534		300
Indemnité Directeur Général	17 650		-
Total	38 688		18 689

V. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :

5-1 Revenus :

Le solde de cette rubrique correspond aux dividendes revenant à la STCB au titre des participations suivantes :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Société Néapolis Immobilière	-		20 000
Société d'investissement du Cap Bon	-		50 000
Total	-		70 000

5-2 Charges de personnel :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Salaires et primes	24 257	21 000
Charges sociales	578	3 389
Provision pour congés payés	-	2 091
Total	24 835	26 480

5-3 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporels	6 639		6 192
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-		12 829
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	(1)	15 314
Total	6 639		34 335

(1) Voir Note 4.7

5-4 Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Achats et Autres services extérieurs	80 855	115 404
Impôts et taxes	1 322	1 971
Total	82 177	117 375

5-5 Produits de placements :

Le solde de cette rubrique correspond aux intérêts sur bons du trésor.

5-6 Autres gains ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
Jetons de présence	7 583		2 941
Tantièmes	2 500	(1)	2 500
Reprise sur provision sur participation	-	(2)	748 000
Profit ordinaire	1		5 653
Profit sur cession d'actions	-		2 500
Transfert de charges	160		
Reprise sur provision sur risque et charges	15 314	(3)	
Total	25 558		761 594

(1) Ce tantième a été versé par la société SNI malgré le fait que la société STCB n'est plus actionnaire.

(2) Ce montant correspond à la reprise sur provision sur la participation dans la société El Riadh après la réévaluation du bilan de la dite société en 2004.

(3) Voir Note 4.7

ANNEXE**TABLEAU D'ANALYSE DES PARTICIPATIONS ET DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2005**

SOCIETE	Nombre de titres	valeur nominale	Pourcentage de participation	Valeur d'acquisition	Montant non libéré	PROVISION	Valeur Nette
Société d'Investissement du Cap Bon	399 999	5	49.99%	1 999 995	-	-	1 999 995
Société de développement et d'investissement du Cap Bon	49 999	10	22.72%	499 995	-	32 650	467 345
Société Hotelière Erriadh	61 120	25	99.92%	1 528 000	-	-	1 528 000
Banque Tunisienne de Solidarité	25 000	10	0.83%	250 000	-	-	250 000
Société cité Néapolis de Nabeul				9 000	-	9 000	-
Total Général				4 286 990	0	41 650	4 245 340

RAPPORT GENERAL

Nous avons audité les états financiers de la Société Touristique du Cap Bon (STCB), arrêtés au 31 décembre 2005 et présentés dans notre rapport. Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre Direction Générale et adoptés par votre Conseil d'Administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. L'application de ces standards nous a amenés à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables utilisés, les estimations importantes faites par la Direction Générale ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société Touristique du Cap Bon au 31 décembre 2005, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi 2005-96 relative au renforcement de la sécurité des relations financières du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures du système de contrôle interne de la compagnie pouvant affecter son efficacité.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2005.

Tunis, le 20 avril 2006

le Commissaire aux comptes
Jelil BOURAOUI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos au 31 décembre 2005

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 20 avril 2006

le Commissaire aux comptes
Jelil BOURAOUI